

ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

Les modifications apportées par la présente décision sont indiquées en italique.

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial du produit

Nom commercial	FLYBUSTER POWDER
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	<p>FLYTRAP FLYBUSTER POUDRE FLYTRAP POUDRE FLYBUSTER PIEGE KNOCK OFF FLYNIP VLIEGENVAL KNOCK OFF FLYNIP FLIEGENFALLE KNOCK OFF FLYNIP PIEGE A MOUCHES KNOCK OFF FLYNIP NAVULLING KNOCK OFF FLYNIP REFILL KNOCK OFF FLYNIP NACHFÜLLING KNOCK OFF FLYNIP VLIEGENVAL XL KNOCK OFF FLYNIP FLYTRAP KNOCK OFF FLYNIP VLIEGENLOKSTOF KNOCK OFF FLYNIP FLYBAIT KNOCK OFF FLYNIP FLIEGENKÖDER KNOCK OFF FLYNIP APPÂT À MOUCHES KNOCK OFF FLYNIP VLIEGENZAK KNOCK OFF FLYNIP FLYBAG KNOCK OFF FLYNIP FLIEGENSACK KNOCK OFF FLYNIP SAC À MOUCHES RESOLUUT FLYNIP VLIEGENVAL RESOLUUT FLYNIP VLIEGENLOKSTOF MOSC'APPAT BIOCINOV ATTRACTIF SPECIAL MOUCHES HBM ANTI MOUCHES HBM ANTI MOUCHES RECHARGES SPECIALES PIEGE A MOUCHES HBM ANTI MOUCHES PIEGE A MOUCHES AVEC RECHARGE OR BRUN PAIZIBLE ATTRACTIF POUR PIEGE A MOUCHE OR BRUN PAIZIBLE PIEGE A MOUCHE TOPTRAC MUSCA TRAP FT-2C MT-2C ESC100 FLUXERO FT-MASTER TOP FLIEGENFALLE FLYBUSTER POLVO FLYBUSTER POLVERE FLYBUSTER PULVER FLYBUSTER PROSZEK FLYBUSTER PULBERE FLYBUSTER PRÁŠOK FLYBUSTER PRÁŠEK FLYBUSTER PO' FLYBUSTER PURRAL FLYBUSTER POEDER</p>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



anses

FLYTRAP POWDER
 FLYTRAP POLVO
 FLYTRAP POLVERE
 FLYTRAP PULVER
 FLYTRAP PROSZEK
 FLYTRAP PULBERE
 FLYTRAP PRÁŠOK
 FLYTRAP PRÁŠEK
 FLYTRAP PO'
 FLYTRAP PURRAL
 FLYTRAP POEDER
 FLYBUSTER TRAP
 FLYBUSTER TRAMPA
 FLYBUSTER TRAPPOLA
 FLYBUSTER FLIEGENFALLE
 FLYBUSTER PULAPKA
 FLYBUSTER CAPCANA
 FLYBUSTER PASCA
 FLYBUSTER PAST
 FLYBUSTER ARMADILHA
 FLYBUSTER LÉGYCSAPDA
 FLYBUSTER VIEGLENVAL
 FLYBUSTER ESCA
 SUPER TRAP MOSCHE
 SUPER MOSCHE ESCA
 SUPER TRAP MOSCHE ESCA
 PROTEMAX TRAPPOLA MOSCHE
 PROTEMAX ESCA MOSCHE
 STM TRAPPOLA MOSCHE
 STM ESCA MOSCHE
 ZAPIBUSTER ESCA MOSCHE
 ZAPIBUSTER TRAPPOLA MOSCHE
 ZAPIBUSTER TRAP
 ZAPIBUSTER PWD
 MUCH-EX TRAP
 MUCH-EX TRAP POWDER
 FLYSQUIM
 FLYSQUIM POLVO
 FLYGEN TRAP
 FLYGEN DUST
 LETAL TRAMPA MOSCAS
 LETAL FLY PWD
 APPÂTS POUR BOÎTE ET SAC A MOUCHES MUSCADO FLY
 MOUCHES SAC AVEC APPÂTS MUSCADO FLY
 MOUCHES RECHARGE POUR SAC A MOUCHES MUSCADO FLY
 SAC A MOUCHES MUSCADO FLY
 BOÎTE A MOUCHES MUSCADO FLY
 MUSCADO FLY SEAU A MOUCHES
 MUSCADO FLY RECHARGE POUR SEAU A MOUCHES
 MUSCADO FLY RECHARGE
 MUSCA FLY
 MUSCADO RECHARGE
 FLY RECHARGE
 MUSCA
 SO MOUCHES
 100MOSCAS
 MOSQUIERO



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



anses

ZEROMOSCAS
 MOSCONTROL
 MOSCARIA
 MASSOFLY BIGTRAP
 SUMIN PULAPKA – WOREK NA MUCHY
 SUMIN PULAPKA NA MUCHY
 FLY DROP TRAP
 DROP TRAP
 FLY DROP POWDER
 DROP POWDER
 FLY SUSPEND TRAP
 FLY SUSPEND POWDER
 FD TRAP
 FD POWDER
 FLY CUT TRAP
 FLY CUT POWDER
 BYE FLY TRAP
 BYE FLY POWDER
 FLY DROP PIEGE
 DROP PIEGE
 FLY DROP POUUDRE
 DROP POUUDRE
 FLY SUSPEND PIEGE
 FLY SUSPEND POUUDRE
 FD PIEGE
 FD POUUDRE
 FLY CUT PIEGE
 FLY CUT POUUDRE
 BYE FLY PIEGE
 BYE FLY POUUDRE
 FLY DROP TRAMPA
 DROP TRAMPA
 FLY DROP POLVO
 DROP POLVO
 FLY SUSPEND TRAMPA
 FLY SUSPEND POLVO
 FD TRAMPA
 FD POLVO
 FLY CUT TRAMPA
 FLY CUT POLVO
 BYE FLY TRAMPA
 BYE FLY POLVO
 FLY DROP TRAPPOLA
 DROP TRAPPOLA
 FLY DROP POLVERE
 DROP POLVERE
 FLY SUSPEND TRAPPOLA
 FLY SUSPEND POLVERE
 FD TRAPPOLA
 FD POLVERE
 FLY CUT TRAPPOLA
 FLY CUT POLVERE
 BYE FLY TRAPPOLA
 BYE FLY POLVERE
 FLY DROP FLIEGENFALLE
 DROP FLIEGENFALLE
 FLY DROP PULVER



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



anses

DROP PULVER
FLY SUSPEND FLIEGENFALLE
FLY SUSPEND PULVER
FD FLIEGENFALLE
FD PULVER
FLY CUT FLIEGENFALLE
FLY CUT PULVER
BYE FLY FLIEGENFALLE
BYE FLY PULVER
FLY DROP PULAPKA
DROP PULAPKA
FLY DROP PROSZEK
DROP PROSZEK
FLY SUSPEND PULAPKA
FLY SUSPEND PROSZEK
FD PULAPKA
FD PROSZEK
FLY CUT PULAPKA
FLY CUT PROSZEK
BYE FLY PULAPKA
BYE FLY PROSZEK
FLY DROP CAPCANA
DROP CAPCANA
FLY DROP PULBERE
DROP PULBERE
FLY SUSPEND CAPCANA
FLY SUSPEND PULBERE
FD CAPCANA
FD PULBERE
FLY CUT CAPCANA
FLY CUT PULBERE
BYE FLY CAPCANA
BYE FLY PULBERE
FLY DROP PASCA
DROP PASCA
FLY DROP PRASOK
DROP PRASOK
FLY SUSPEND PASCA
FLY SUSPEND PRASOK
FD PASCA
FD PRASOK
FLY CUT PASCA
FLY CUT PRASOK
BYE FLY PASCA
BYE FLY PRASOK
FLY DROP PAST
DROP PAST
FLY DROP PRASEK
DROP PRASEK
FLY SUSPEND PAST
FLY SUSPEND PRASEK
FD PAST
FD PRASEK
FLY CUT PAST
FLY CUT PRASEK
BYE FLY PAST
BYE FLY PRASEK

	FLY DROP ARMADILHA DROP ARMADILHA FLY DROP PO' DROP PO' FLY SUSPEND ARMADILHA FLY SUSPEND PO' FD ARMADILHA FD PO' FLY CUT ARMADILHA FLY CUT PO' BYE FLY ARMADILHA BYE FLY PO' FLY DROP LEGYCSAPDA DROP LEGYCSAPDA FLY DROP PURRAL DROP PURRAL FLY SUSPEND LEGYCSAPDA FLY SUSPEND PURRAL FD LEGYCSAPDA FD PURRAL FLY CUT LEGYCSAPDA FLY CUT PURRAL BYE FLY LEGYCSAPDA BYE FLY PURRAL FLY DROP VIEGLENVAL DROP VIEGLENVAL FLY DROP POEDER DROP POEDER FLY SUSPEND VIEGLENVAL FLY SUSPEND POEDER FD VIEGLENVAL FD POEDER FLY CUT VIEGLENVAL FLY CUT POEDER BYE FLY VIEGLENVAL BYE FLY POEDER
--	--

1.2. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	ZAPI S.P.A.
	Adresse	VIA TERZA STRADA 12 35026 CONSELVE (PD) ITALIE
Numéro de demande	BC-GN079128-25	
Type de demande	Changement administratif d'une autorisation simplifiée (SA-ADC)	
Numéro d'autorisation	FR-2022-0047	
Date d'autorisation	19/05/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	18/05/2032	

1.3. Fabricant(s) du produit biocide



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Nom du fabricant	ZAPI S.P.A.
Adresse du fabricant	VIA TERZA STRADA 12 35026 CONSELVE (PD) ITALIE
Emplacement des sites de fabrication	VIA TERZA STRADA 12 35026 CONSELVE (PD) ITALIE

1.4. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	<i>Saccharomyces cerevisiae</i> (Levure)
Nom du fabricant	SOCIETE INDUSTRIELLE LESAFFRE
Adresse du fabricant	137, RUE GABRIEL PERI BP 3029 59703 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX FRANCE
Emplacement des sites de fabrication	137, RUE GABRIEL PERI BP 3029 59703 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX FRANCE

Substance active	Œuf en poudre
Nom du fabricant	BALTIC EGG PRODUCTION, KB
Adresse du fabricant	BIRUTES SKG. 5, MACENIU K. LT-90100 PLUNGES R. LITUANIE
Emplacement des sites de fabrication	BIRUTES SKG. 5, MACENIU K. LT-90100 PLUNGES R. LITUANIE

2. Composition du produit et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
<i>Saccharomyces cerevisiae</i> (levure) (pureté minimale : non indiquée)	-	Substance active	68876-77-7	-	39,9 % (5.9×10^8 UFC/g _ 7.5×10^8 UFC/g)
Œuf entier en poudre (pureté minimale : 100 %)	-	Substance active	-	-	59,85%

2.2. Type de formulation

WP – Poudre mouillable

3. Mentions de danger et conseils de prudence

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	-
Mentions de danger	-
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	-
Mentions de danger	-
Conseils de prudence	-
Note	-

4. Usage(s) autorisé(s)

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Extérieur – dans les milieux zootechniques et ruraux

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Mouche domestiques <i>Musca domestica</i> (adulte) Mouche des étables <i>Stomoxys calcitrans</i> (adulte) Mouche verte <i>Lucilia sericata</i> (adulte)
Domaine(s) d'utilisation	Extérieur
Méthode(s) d'application	Dans un piège après dilution du produit dans de l'eau
Dose(s) et fréquence(s) d'application	4% m/v (par exemple : 20 g de poudre dissoute dans 500 mL d'eau) par piège tous les 10-15 m. Le produit est efficace jusqu'à 7 semaines.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels et non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEBD (240 g à 1 kg) Bouteilles en PEHD (240 g à 1 kg) Seau en Polypropylène (1 kg à 10 kg) Sachets hydrosolubles en PVOH de 20g contenus dans : <ul style="list-style-type: none"> - Un piège en PET - Une bouteille en PEBD contenant 1 à 4 sachets - Une bouteille en PEHD contenant 1 à 4 sachets - Un piège en polypropylène contenant 1 à 2 sachets - Un sac en PEBD contenant 1 à 4 sachets - Un sac en PET/PET-MET/PEBD contenant 1 à 4 sachets

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Après dilution dans l'eau, en fonction de la température ambiante, le produit commence son action attractive dans les 24 heures suivant et le délai d'action pour contrôler l'infestation est d'environ 35 jours en milieu rural. L'action attractive du produit dure jusqu'à 7 semaines.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Extérieur – dans les milieux résidentiels

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Mouche domestiques <i>Musca domestica</i> (adulte)
Domaine(s) d'utilisation	Extérieur
Méthode(s) d'application	Dans un piège après dilution du produit dans de l'eau
Dose(s) et fréquence(s) d'application	4% m/v (par exemple : 20 g de poudre dissoute dans 500 mL d'eau) par piège tous les 10-15 m. Le produit est efficace jusqu'à 7 semaines.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels et non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEBD (240 g à 1 kg) Bouteilles en PEHD (240 g à 1 kg) Seau en Polypropylène (1 kg à 10 kg) Sachets hydrosolubles en PVOH de 20g contenus dans : <ul style="list-style-type: none"> - Un piège en PET - Une bouteille en PEBD contenant 1 à 4 sachets - Une bouteille en PEHD contenant 1 à 4 sachets - Un piège en polypropylène contenant 1 à 2 sachets - Un sac en PEBD contenant 1 à 4 sachets - Un sac en PET/PET-MET/PEBD contenant 1 à 4 sachets

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Après dilution dans l'eau, en fonction de la température ambiante, le produit commence son action attractive dans les 24 heures suivant et le délai d'action pour contrôler l'infestation est d'environ 7 jours en milieu résidentiel. L'action attractive du produit dure jusqu'à 7 semaines.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Instructions d'utilisation

- Il est recommandé d'appliquer le produit à une température supérieure à 25°C.
- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Le produit dilué doit être bien mélangé avant application.
- Lorsque le produit n'est plus actif ou si le piège est rempli de mouches mortes, éliminer le conformément aux instructions.
- S'assurer que le piège ne se dessèche pas.
- En cas de faible capture d'insectes, changer l'emplacement du piège.

5.2. Mesures de gestion de risque

-

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- Si un conseil médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de stockage : 2 ans.
- Stocker à des températures ne dépassant pas 25°C.
- Protéger du gel.
- Protéger de la lumière.
- Protéger de l'humidité.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

6. Autre(s) information(s)

-